

Présents : CFDT : David H. - E. Clarivet - C. Godart - CGT : Guillaume S. (RS) - Cédric N. - CFE-CGC : Christelle.B. – Christine.B. – Alain R. – Jean-Marie C. – Eric D. (RS) – Olivier V.  
Direction : Olivier A., Laurent P.

Audio connexion : Arkadin.

CSE ordinaire de juillet avec en sujet : la suite du CSE de lundi dernier et du CSE-C de jeudi et vendredi derniers. Des points complémentaires, dont un sur le détachement de personnes de Valence à Moirans LCD.

## 1. Information sur les conséquences générales de la crise sanitaire COVID 19 sur les activités aéronautiques et supports de TAVS France

Cadre d'une information préalable avec agenda vers une négociation plus large au niveau groupe.

Le contexte est une crise qui impacte durablement le secteur aéronautique, ce qui entraîne une baisse significative et durable de la demande (programmes annulés ou reportés).

- **CFDT : attention à la durée de la crise aéro et la durée de baisse de la demande qui doivent aussi être l'horizon de la durée des mesures d'adaptation. Les chiffres prévisionnels indiqués (---% et plus) sont très pessimistes par rapport à la réalité de la production Airbus et ses prévisions (---%).**

Effectivement la production Airbus correspond à ce qui est commandé à Thales en tenant compte des stocks.

FLX (de Thales AVS), IFE (de AVS), ELS (TAES et TAEM) et AMS (de Thales LAS) impactés par la crise de l'aéronautique et AIS (de Thales DIS) par la crise automobile.

Pour Bangalore, les effectifs en Inde seront stables, même si en commission économique, sur eFM, il y aurait un doublement des besoins de ressources de Bangalore.

- **CFDT : Thales a publié ce matin ses résultats financiers du 1<sup>er</sup> semestre. Les bénéfices sont au rendez-vous. Certes de moitié, mais quand même plus de 800 M€. Le message du président à ses salariés, dans l'article paru ce matin sur l'intranet, est clairement la continuité pas de rupture comme le suggère le dossier en cours :**

Votre remarquable mobilisation doit se poursuivre. En revenant dès cet été à 100% de productivité, nous pourrions continuer d'exécuter nos projets dans les délais, au budget et en assurant la satisfaction de nos clients. Nous avons tous les atouts entre nos mains pour retrouver une croissance rentable au sortir de cette crise. Et c'est ainsi que nous resterons maître de notre destin.

Ben oui, mais comment cela sera-t-il obtenu pour AVS ? C'est en déclinant ce projet.

La GAE n'est pas adaptée, car ce processus est étayé en terme de dialogue social et la crise est soudaine et immédiate. Thales veut, dans ce contexte, négocier un accord pour adapter son organisation et la situation de l'emploi en évitant les Plans de Sauvegarde de l'Emploi, tout en permettant cependant des flux de sorties et en garantissant un plan de relance.

- **CFDT : les résolutions de Thales ne sont aucunement argumentées. La GAE, Gestion Active de l'Emploi est utilisée quand on n'a pas pu anticiper. Pour la CFDT, la crise est clairement dans ce cas. Pourquoi cette GAE, agréée par les partenaires sociaux, n'est plus adaptée ? En quoi la crise est-elle un accélérateur des projets de rationalisation des sites ?**

La GAE n'est pas suffisante. Pour diminuer les coûts de structure.

Selon la présentation, seules les activités concernées par la rationalisation des sites seront regroupées.

- **CFDT : La place des CSE dans le dialogue social et dans l'agenda social envisagés est uniquement informative, alors que certains sujets : flux de sorties, rationalisation de sites... vont, pour les impactés, les concerner au plus haut point. Il faut impliquer les CSE beaucoup plus fortement.**

C'est un cadre, ces demandes sont à envisager dans les négociations de l'accord.

- **CFDT : rappel : En juin 2018, le patron de la Finance est venu en CSE affirmer que la Finance de Valence était au top et que l'avenir se construirait autour d'eux. En Janvier 2019, la Finance AVS présentait une réorganisation pouvant aller jusqu'à une rationalisation des sites où sont ces activités. En mars 2019, il annonçait la fermeture des activités finance de Valence.**

Toutes les activités de Valence sont multi-sites, il manque un fil conducteur à la rationalisation des sites pour connaître les impacts.

## 2. Point de situations :

### a. sanitaire

2 personnes confinées (un proche est/a été malade), 2 suspectées (symptôme et en test) et toujours 17 guéris.

### b. et activité partielle

Synthèse du reporting que la direction remonte. Marge d'incertitude de 5 à 10%. Peu de détail.

## 3. Points demandés par les élus :

### c. Diversification : projet LEO et autres projets

LEO : appareil mobile de détection de virus type COVID-19. Pas de point de blocage technique. Des pb levés suite à la présentation au centre national de référence. En attente du retour du partenaire.

### d. Comment AVS Valence s'inscrit dans la démarche d'avion « plus propre »

### e. Point de suivi du projet de détachement du CCI Valence vers le CCI Moirans LCD

Un fournisseur ferme son usine. Nous devons passer les dernières commandes et travailler sur ces pièces pour pouvoir les stocker.

Besoin : 4 postes en 2020 et plus en 2021 selon le scénario retenu (choix à faire en septembre).

Critères des candidats : ayant plus de 60% de chômage partiel, profil proche (salle blanche par exemple).

Détachement de 3 mois dans l'attente de la signature du LBO.

2 personnes ont postulé suite à une visite (3 ont visité). Il y aura en plus 2 intérimaires.

La charge résiduelle des personnes qui iront à Moirans sera répartie sur le personnel qui reste, sous réserve d'applicabilité (polyvalence, disponibilité). A Valence, des intérimaires vont partir qu'il faudra remplacer.

Situation du CCI Valence : 10 magnéto par mois pour maintien des compétences (besoin : <1 au magasin, X au montage et Y en test).

#### □ **CFDT : quelles activités de ce LBO pourraient être faites sur Valence ? Quid de la charge de LCD ?**

A voir en septembre selon les scénarios de transfert de INOLUX vers un autre fournisseur, ce qui est l'urgence. Il n'y aura pas d'activité partielle dans l'atelier concerné par ce travail (--- p sur le flux Inolux et --- personnes dans cet atelier).

Travail en équipe fixe soit matin, soit après-midi.

Conditions de détachement : présentées à la commission centrale emploi formation (?). Cadre défini au niveau du Groupe. Avenant au contrat de travail simple sans rupture. Accord écrit du salarié. Les salariés rentrent le soir à leur domicile. Majoration de 10% du salaire. Indemnisation suite à l'allongement du temps de trajet : 1/4 des barèmes (car détachement de 3 mois et barème sur 12) selon la distance entre Moirans et le domicile.

### f. Les salariés de Valence peuvent-ils candidater à des MAD de solidarité vers d'autres sites Thales ?

Oui.

## 4. Divers

Prestation restaurant pendant les 3<sup>1ères</sup> semaines complètes d'août.

- Une prestation minimale sera assurée pendant cette période : choix restreint d'entrées et de desserts, plat froid et éventuellement réservation préalable.

PB distribution des Chèques vacances.

- Les chèques vacances non retirés à La Poste reviennent progressivement au CSE et sont redistribués aux salariés.
- Des chèques vacances ont été adressés à des personnes ayant des homonymes sur le site avec inversion de prénoms.

Visite de la présidente adjointe de Thales AVS

- Messages positifs portés
- Retour plutôt valorisant pour le site.
- Elle est dans les sujets et déjà pertinente sur nos produits / aéronautique, échange direct et franc.
- **CFDT : effectivement, dans son interview, l'annonce d'un travail urgent « sur la manière dont nous allons pouvoir réduire la voilure le plus humainement possible en réponse à la baisse de notre activité de l'ordre de --- % » est brutal et sans précaution, alors même qu'elle n'a pas fait le tour des sites (diversification, adresser d'autres marchés...).**